

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2318>



FUSION DES COLLEGES DE BLENEAU, ST FARGEAU ET ST SAUVEUR ?

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Date de mise en ligne : jeudi 22 novembre 2007

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Depuis la rentrée les réunions entre l'Inspecteur d'académie, les principaux et les élus se multiplient. Le projet de fusion devient ainsi réalité et doit être effectif pour la rentrée 2008. Les élus sont d'accord sur le principe, chaque commune pouvant garder son établissement.

Cette fusion est présentée comme étant uniquement administrative, c'est-à-dire sans conséquence pour les élèves ni pour les personnels ; le fonctionnement serait identique à l'exception d'un unique principal sur St Fargeau, épaulé par des adjoints sur les deux autres collèges.

Alors, peut-on croire ce qu'on nous affirme ?

On ne peut s'empêcher de se poser un certain nombre de questions ...

– **La nouvelle dotation horaire globale (DHG)** correspondra-t-elle réellement à la somme des trois anciennes DHG, comme il a été affirmé lors des réunions dans les collèges ?

En cette période de suppressions de postes et de restrictions budgétaires, est-il vraiment plausible que le collège fusionné perçoive des dotations correspondant à des établissements de moins de 250 élèves ?

– **Une DHG correspondant à la taille du collège fusionné permettrait d'économiser quelque 20% d'heures d'enseignement**, donc de récupérer 4 divisions (une sur chaque niveau) et combien de postes ? Mesures de cartes scolaires pour les collègues, et pour les élèves, quelle répartition ?

– **Une seule entité administrative implique des conséquences pour l'implantation des postes et des nominations** car théoriquement on ne pourra plus parler de postes à cheval, donc il n'y aura vraisemblablement pas de remboursement des frais de déplacement, peut-être l'octroi d'une heure de décharge mais à coup sûr des services partagés sur deux, voire les trois collèges.

– **Un seul CA implique aussi des déplacements pour assister aux différentes commissions et réunions** (CA, commission permanente, CESC, fonds social...) qui n'ont aucune raison d'être pris en charge. Toutes ces réunions seront-elles centralisées sur St Fargeau ?

Alors, que croire ? L'exemple des fusions sur Le Creusot et Belfort laisse plus que perplexe puisqu'il apparaît que malgré de fermes assurances des autorités hiérarchiques, les engagements pris ont été littéralement piétinés. Ces fusions n'ont pas abouti à une amélioration mais au contraire à une dégradation pour tous.

Quelle assurance aurons-nous que les objectifs fixés soient respectés, et ce, pas uniquement à court terme mais aussi à moyen et long termes ?

Par ailleurs, la forte mobilisation des personnels sur Nevers a abouti à la suspension du projet ; ils ont refusé toute négociation et ont maintenu leurs établissements tels quels.

Enfin, la seule fusion réussie est celle qui a été réfléchie par tous, sans précipitation. Mais est-ce le cas en Puisaye ?

Cette fusion qu'on nous propose peut-elle réellement se cantonner à un niveau administratif, particulièrement dans le contexte actuel de réduction de l'offre de service public ?

Les collègues et les parents d'élèves en doutent comme le montre [la motion qui vient d'être votée au collège de Saint Sauveur !](#)

Nous venons de demander une audience à l'IA sur cette question.